

Politique de la petite enfance : coopérer par-delà les frontières linguistiques

Synthèse de la table ronde organisée par le Réseau d'accueil extrafamilial, *pro enfance* et TIPI – Ticino Progetto Infanzia

Une quarantaine d'expert·e·s du domaine de l'accueil de l'enfance ont participé à une matinée de réflexion, co-organisée par le Réseau d'accueil extrafamilial, *pro enfance* et TIPI – Ticino Progetto Infanzia, le 30 novembre 2017 à Bienne sur le thème « Politique de la petite enfance : coopérer par-delà les frontières linguistiques ». En plus des conférences et des ateliers, l'événement a également donné la possibilité aux membres du Réseau d'accueil extrafamilial, aux membres du conseil stratégique de *pro enfance* et aux membres de TIPI d'échanger et de tisser des liens.

Contexte

L'objectif de la table ronde pour les membres du Réseau suisse d'accueil de l'enfance, de *pro enfance* et de TIPI était de faire connaissance par-delà les frontières linguistiques, d'échanger sur les thèmes de l'accueil de l'enfance et de l'encouragement précoce, et de discuter des défis et des mesures possibles pour une politique de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance en Suisse.

Donner à tous les enfants les mêmes chances dans la vie, leur offrir dès la naissance des opportunités de développer leur potentiel, stimuler leur épanouissement. Pour concrétiser ces buts, il est nécessaire de mettre à disposition des offres éducatives de qualité et des ressources qui soutiennent les familles et promeuvent l'éveil de la petite enfance.

L'accueil et l'éducation de la petite enfance ainsi que le soutien aux familles contribuent de manière fondamentale à l'égalité des chances, à la cohésion sociale et à la prospérité économique. Pour que ce rôle essentiel soit mieux reconnu au niveau politique et dans la société en général, la Suisse a besoin d'une *politique globale de la petite enfance*, visant des objectifs précis et produisant des effets durables.

Plusieurs raisons rendent la mise en œuvre d'une telle politique particulièrement complexe : les évolutions sociopolitiques diffèrent parfois fortement selon les régions linguistiques et le degré d'urbanisation. L'ensemble du champ de la petite enfance entretient de multiples liens avec d'autres domaines thématiques tels que la promotion de la santé, l'intégration et l'éducation. Ce caractère transversal exige de se coordonner de manière efficace, de coopérer et de travailler en réseau, aussi bien entre toutes les professions impliquées qu'entre les différents niveaux du système fédéral, par-delà les différences linguistiques.

Conférences

Durant la première partie de l'événement, Mesdames Florence Pirard, Sylvie Lacoste, Paola Solcà, Alice Panzera-Biaggi et Claudia Hametner ont présenté aux participant·e·s des offres et des projets exemplaires dans le domaine de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance, tant au niveau international que cantonal et communal en Suisse.

Coopération au service de la construction d'une qualité d'accueil – Florence Pirard

Madame Pirard, docteure en Sciences de l'éducation, chargée de cours et chercheuse à l'Université de Liège en Belgique, a évoqué les conditions d'un accueil de l'enfance de qualité. Elle a souligné le fait que la qualité ne signifie pas la standardisation des structures, des contenus et des processus d'accueil de l'enfance, mais qu'elle permet la diversité. Celle-ci doit évidemment toujours être encadrée par des lignes directrices et des recommandations en matière de qualité, qui sont des outils orientant les pratiques et devant être adaptés en fonction du contexte et de ses spécificités. Ces outils sont indispensables à la professionnalisation de l'accueil de l'enfance. Toutefois, les normes et recommandations ne suffisent pas à elles seules à assurer un accueil de l'enfance de qualité ; elles doivent également être mises en œuvre dans le cadre d'un « système compétent ». Dans ce système, tous les acteurs et les structures impliqués (l'équipe éducative, les partenaires, les autorités compétentes et les familles) travaillent en réseau et s'efforcent d'atteindre les mêmes objectifs de qualité.



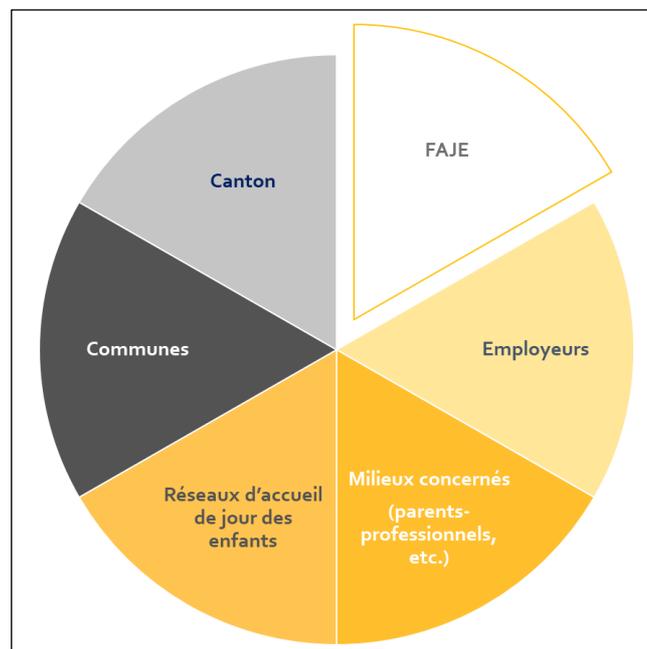
Système compétent (tiré de la présentation de Madame Pirard)

Il faut encourager le travail en réseau et instaurer une « communauté de pratique » qui échange de manière collective (de l'équipe éducative à la direction). Un débat démocratique fondé sur les compétences entre tous les acteurs impliqués est nécessaire, afin d'assurer une qualité optimale des offres. Sont également indispensables une formation de base et une formation continue de qualité, ainsi que de meilleures conditions de travail pour l'équipe éducative. Pour pouvoir fournir des prestations de qualité, les employé-e-s qualifié-e-s ont besoin d'heures de travail hors présence des enfants qui soient rémunérées afin de se préparer et de réfléchir à leurs pratiques. Les instances politiques doivent également prendre des mesures pour inciter la mise en place de formations de qualité. Selon Madame Pirard, un accueil de l'enfance de qualité exige également un travail relationnel plus intensif avec les familles. Les professionnel-le-s ne sont pas toujours préparés à travailler efficacement, de manière continue, avec les familles et à les impliquer.

Eclairage sur le dispositif de l'accueil de jour des enfants du canton de Vaud et son modèle de subventionnement – Sylvie Lacoste

Madame Lacoste, secrétaire générale de la Fondation vaudoise pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), a présenté les travaux de la FAJE et le modèle vaudois de financement du domaine de l'accueil de l'enfance.

La Fondation FAJE est composée de représentants du canton, des communes, des associations patronales, de partenaires des réseaux régionaux, de professionnel-le-s de l'accueil et de parents. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, elle finance les structures d'accueil de l'enfance par l'intermédiaire de réseaux régionaux et favorise ainsi le développement des offres.



Multiplicité des partenaires de la FAJE (tiré de la présentation de Madame Lacoste)

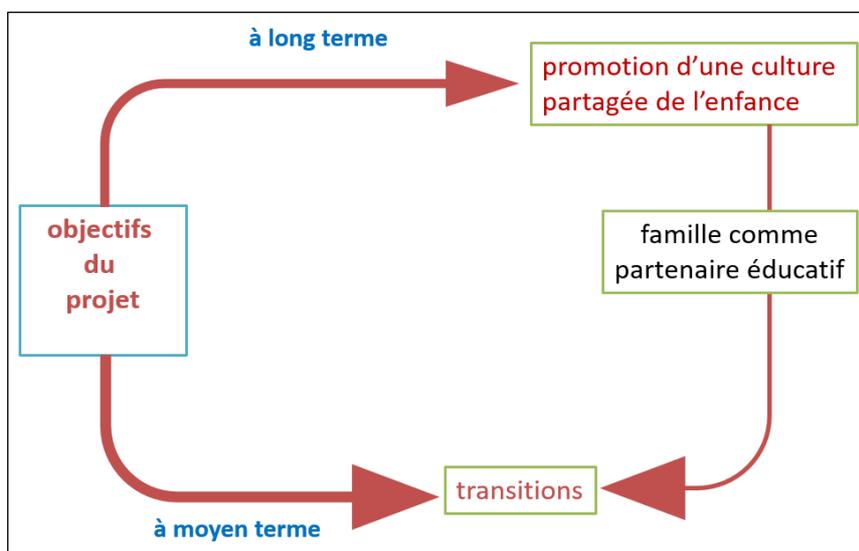
Le milieu économique prend ses responsabilités, car les employeurs vaudois ont l'obligation de verser à la Fondation FAJE une cotisation annuelle d'au moins 0,08 % de la masse salariale. Parallèlement, les entreprises sont représentées au sein de la FAJE par des associations patronales et ont ainsi une influence sur les processus de prise de décision politique en matière d'accueil de l'enfance.

Madame Lacoste a souligné le fait que l'un des facteurs de succès du modèle est la mise en réseau de tous les acteurs et parties prenantes au sein d'une structure organisationnelle telle que la FAJE, mais celle-ci présente également des défis en raison des différents intérêts et rôles des acteurs. Le nombre d'acteurs et de parties prenantes à inclure dans le processus de discussion et de prise de décision augmente également ; tout comme les contradictions dans les bases légales.

Politique de l'enfance dans le Canton du Tessin – Paola Solcà et Alice Panzera-Biaggi

Mesdames Solcà et Panzera-Biaggi, chercheuses et chargées de cours au Département d'économie d'entreprise, santé et social (DEASS) de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), ont également mis l'accent sur l'échange entre tous les acteurs concernés et les parties prenantes du domaine de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance. Dans le Canton du Tessin, l'expression « politique de la petite enfance » a été remplacée par celle de « politique de l'enfance », qui vise à supprimer la fragmentation entre la petite enfance, l'école enfantine et l'école primaire. Afin de mettre cela en pratique, elles travaillent sur l'élaboration de lignes directrices pour une transition plus harmonieuse entre ces étapes, axées sur le parcours éducatif et le développement de l'enfant. De plus, en tant que chercheuses, elles dépendent de l'amélioration des données sur la pratique de l'éducation et de l'accueil de l'enfance et collaborent à cette fin avec les expert·e·s du domaine pour développer une meilleure base de données.

Afin d'améliorer la conception des transitions, l'un de leurs principaux objectifs est d'intensifier la coopération et la coordination entre les acteurs (familles, équipes éducatives, centres de formation, recherches, structures d'accueil, écoles et autorités compétentes), d'où l'importance d'un projet comme « TIPI - Promotion d'une culture partagée de l'enfance ». Dans le cadre de ce projet, diverses activités de recherche sont menées et des cours de formation continue sont proposés afin d'améliorer la mise en réseau de tous les acteurs et organisations impliqués dans le domaine de la petite enfance et de promouvoir leur coopération. Ces activités ont également pour but de mener à bien les transitions décisives pour le développement des enfants (par exemple entre le foyer parental et la crèche ou entre la crèche et le jardin d'enfants).



Objectifs de TIPI (tiré de la présentation de Mesdames Solcà et Panzera-Biaggi)

Les communes en tant que plateforme stratégique dans le domaine de l'encouragement précoce – Claudia Hametner

Madame Hametner, directrice suppléante de l'Association des Communes Suisses (ACS), a présenté le projet « Les communes en tant que plateforme stratégique dans le domaine de l'encouragement précoce », lancé par l'ACS dans le cadre du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'objectif est de sensibiliser les communes à ce sujet, de recueillir les idées et les expériences des petites et moyennes communes en particulier, et de les aider à développer des concepts, des stratégies et des réseaux d'encouragement précoce. Les stratégies cantonales peuvent constituer un cadre d'orientation et un outil de travail pour les communes. Elles ne sont actuellement pas suffisamment utilisées et devraient donc être mieux connues.

Dans le cadre de ce projet, l'ACS a chargé la Haute école spécialisée de Lucerne - Travail social de réaliser une étude afin de recenser les stratégies et concepts communaux (Meier Magistretti, C. & Schraner, M. (2017): *Frühe Förderung in kleineren und mittleren Gemeinden. Situationsanalyse und Empfehlungen*). Les communes ont été interrogées sur l'orientation stratégique des mesures de soutien aux familles avec enfants d'âge préscolaire ainsi que sur la coopération et les réseaux. Les résultats de l'étude indiquent que les communes mettent déjà en œuvre un grand nombre d'offres et d'initiatives dans le domaine de l'encouragement précoce qui sont rarement intégrées dans une stratégie globale. Cela permettrait pourtant d'éviter les doublons et de faire du domaine de l'encouragement précoce une tâche transversale des politiques de l'éducation, des politiques sociales et de la santé. Pour les petites et moyennes communes, il est essentiel qu'elles établissent des réseaux avec d'autres communes afin de créer des synergies. Dans le cadre de ce projet, un manuel sera publié pour soutenir les communes dans la planification et les processus de prise de décision et des séminaires régionaux seront organisés. Lors de ces séminaires, les résultats de l'étude ainsi que le manuel seront présentés et des exemples de communes et de cantons seront exposés. Les deux publications seront disponibles en allemand dès fin janvier 2018 et en français et en italien à partir de février sur le site de l'ACS et sur www.contre-la-pauvrete.ch.

Ateliers sur la mise en œuvre de la politique de la petite enfance

Dans la deuxième partie de l'événement, des ateliers parallèles ont permis aux participant-e-s d'aborder différents thèmes et questions relatifs à une politique de la petite enfance. Les défis ainsi que les mesures potentielles s'y rapportant ont été discutés.

Quels doivent être les axes thématiques prioritaires d'une politique de la petite enfance ?

Dans l'atelier « Quels doivent être les axes thématiques prioritaires d'une politique de la petite enfance ? », quatre grands domaines d'action à prendre en compte dans une politique de la petite enfance ont été abordés : l'égalité des chances en vue de l'entrée à l'école et l'accès aux opportunités de formation des jeunes, les systèmes de financement, la qualification des professionnel-le-s et la conciliation de la vie familiale et de l'activité professionnelle.

Le financement d'offres et de structures d'accueil de l'enfance est un défi fondamental qui affecte tous les autres sujets du domaine. Les ressources financières actuelles sont loin d'être suffisantes pour investir dans l'accueil de l'enfance. Un investissement adéquat permettrait de garantir la qualité et la professionnalisation du domaine, dont la cohérence au niveau de la formation. Il permettrait également de renforcer la coordination des structures et d'atteindre tous les groupes cibles avec des

offres adaptées à la demande ; de ce fait, l'égalité des chances serait assurée. Ceci s'applique en particulier à la Suisse alémanique.

Lorsqu'il s'agit de concilier vie professionnelle et vie familiale, les entreprises en particulier auraient un grand intérêt à améliorer la situation. Il convient de réfléchir à la manière de convaincre les politiques et le milieu économique du fait que les investissements dans le domaine de l'accueil de l'enfance en valent la peine et que des solutions à long terme sont nécessaires. Cela implique toutefois de ne pas oublier de placer l'enfant au cœur des débats et des prises de décision concernant le domaine.

Quelles sont les structures les plus appropriées pour une politique de la petite enfance efficace ?

Lors de l'atelier « Quelles sont les structures les plus appropriées pour une politique de la petite enfance efficace ? », les thèmes de la coordination et de la coopération ont été discutés sur plusieurs axes : la collaboration verticale entre les différents niveaux du système fédéral (communal, cantonal et fédéral), la collaboration horizontale entre régions, institutions et départements cantonaux et les réseaux de professionnel·le·s.

Les participant·e·s en ont conclu qu'il faut accroître la coordination et la mise en réseau à tous les niveaux du système fédéral. Pour ce faire, un Observatoire et un service de coordination nationaux pourraient être mis en place afin de renforcer la coopération entre les autorités compétentes et les différents acteurs intervenant sur le terrain. Ceci permettrait également de développer une vision globale d'une politique de la petite enfance et de l'accueil de l'enfance en Suisse. Un événement national, tel qu'une journée de la politique de la petite enfance et de l'accueil de l'enfance, pourrait être organisé afin de sensibiliser l'opinion publique et renforcer l'attention portée à ce domaine.

Les expert·e·s pourraient également davantage collaborer en réseau et se mobiliser afin de faire part de leurs préoccupations aux responsables politiques. Cela nécessite une terminologie et un message communs du domaine de la petite enfance et de l'accueil de l'enfance, au-delà des spécificités régionales et des barrières linguistiques.

Conclusion

Plusieurs axes consensuels ont été mis en avant dont la nécessité de favoriser :

- une réflexion plaçant l'enfant au cœur des débats, notamment dans une perspective d'égalité des chances ;
- une reconnaissance sociétale de l'accueil de l'enfance ;
- l'octroi de moyens supplémentaires pour répondre aux missions du champ d'action ;
- une cohérence au niveau de la formation ;
- une articulation verticale entre les différents niveaux du système fédéral concernant la recherche et les décisions à prendre, en mettant par exemple sur pied un observatoire pouvant servir de plateforme ;
- une articulation horizontale entre les professionnel·le·s afin de développer des synergies et de construire une vision partagée, par exemple en proposant des événements transversaux ou en relançant un projet de cadre référentiel permettant à chaque région de jouer son rôle.